

QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ELEVES ELUS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LYCEE MOLIERE DU 25 MARS 2021

1

1. L'année dernière, la construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer les algecos a déjà été approuvée. En raison de la pandémie, la direction a décidé de ne pas le réaliser. Envisagez-vous de reprendre ce projet et de le réaliser?
2. Après les réparations qui ont dû être effectuées en raison de la tempête Filomena, la direction de l'école a-t-elle envisagé d'investir dans l'amélioration des infrastructures?
3. En ce qui concerne les aides Covid, auriez-vous l'amabilité de nous communiquer les montants définitifs reçus, ainsi que les concepts dans lesquels ils ont été utilisés?
4. Chaque année, le corps enseignant dispose d'une somme d'argent pour réaliser des activités et des sorties avec les élèves. Quel montant a été consacré à ces sujets cette année ? Quelles activités envisagez-vous de réaliser à l'avenir pour que ces actions, qui complètent l'enseignement en classe, ne diminuent pas ?
5. Quelles sont les perspectives d'évolution des taux pour les années à venir? Existe-t-il une ligne directrice de la MLF en la matière, ou s'il s'agit d'une règle non écrite?
6. Quand prévoyez-vous la publication des nouveaux tarifs financiers pour l'année scolaire 2021-2022 ?
7. Le manque d'activités périscolaires a entraîné une importante perte de revenus pour l'école. Est-il possible de savoir à combien s'élève cette perte et quelle stratégie la direction et l'administration de l'école prévoient de mettre en œuvre pour atténuer les effets négatifs de la perte de revenus pour ces concepts ?
8. Les familles demandent de la transparence et des informations sur le montant et les modalités de financement du transport à l'école. Est-ce que vous pouvez nous les exposer ? Le contrat avec la société de transport arrive à son terme, quelles sont les perspectives pour la prochaine année scolaire ? Avez-vous une stratégie pour retenir les familles qui utilisent les transports afin qu'elles restent et ne cherchent pas d'alternatives entre elles ?
9. Il existe actuellement un contrat annuel avec l'entreprise de restauration. La direction envisage-t-elle de changer d'entreprise ? Est-il prévu de modifier les prix de la cantine pour la prochaine année scolaire ? Si oui, sur quelle base cela sera-t-il fait ?